

## DÉPÔT ÉLECTRONIQUE

Le 22 février 2021

No de dossier : 540603-23

Me Véronique Dubois

Secrétaire

## RÉGIE DE L'ÉNERGIE

800, rue du Square-Victoria, 2e étage

Bureau 2.55

Montréal (Québec) H4Z 1A2

- Objet :**
- **Demande d'approbation de modifications au Code de conduite du Transporteur**
  - **Commentaires de l'intervenante Rio Tinto Alcan inc. (« RTA »)**
  - **Dossier R-4049-2018**

Chère consœur,

Notre cliente RTA a pris connaissance de la correspondance du Transporteur datée du 12 février 2021 (B-0095) demandant à la Régie de l'Énergie (la « Régie ») que la Phase 2 du présent dossier soit annulée et que le suivi issu de la décision D-2020-174 soit différé dans le cadre d'un nouveau dossier conjoint que le Transporteur propose d'amorcer avec le Coordonnateur de la fiabilité en juin 2021 afin de consolider et d'actualiser leurs codes de conduite respectifs.

RTA n'entend pas s'objecter à cette demande du Transporteur.

RTA souligne toutefois qu'au moment de déposer un tel nouveau dossier conjoint, plusieurs années se seront écoulées depuis que le Transporteur a confié (i) à la nouvelle *direction - Gouvernance et stratégie d'affaires* la responsabilité de l'application de son *Code de conduite* et (ii) au *directeur – Conformité et développement durable du Groupe Affaires Corporatives, juridiques et gouvernance* la responsabilité d'émettre l'attestation de conformité en vertu dudit *Code de conduite*, et ce, avant même d'en demander l'approbation à la Régie et de l'avoir obtenue.

Il appartient à la Régie, dans son rôle de surveillance du Transporteur à titre d'entité réglementée, de notamment s'assurer, dans le contexte des multiples réorganisations corporatives subséquentes et réaffectations de responsabilités dont fait état le présent dossier, de la protection des tierces-parties et clients qui transigent avec le Transporteur en encadrant les transactions du Transporteur avec ses entités affiliées.

Il y aurait sans doute lieu que la Régie se penche également sur ces enjeux dans le cadre d'un nouveau dossier conjoint afin d'éviter qu'une telle situation ne se reproduise dans le futur.

Veillez agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

**Dentons Canada** S.E.N.C.R.L.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Pierre D. Grenier', is enclosed within a blue oval scribble.

Pierre D. Grenier  
PDG/ld